

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du mardi 17 novembre 2015

Séance ouverte à 18h35

Secrétaire de séance : Eve BEAUDOIN

Présents : Jacques SAUVAN, Alix DU MESNIL, Christian BREYTON, Mauricette MICHEL, Chloé PAGLIAROLI, Didier EGLAINE, Eve BEAUDOIN, Charles EGLAINE, Didier PAGLIAROLI.

Absents : Bruno CANEPA, pouvoir à Didier EGLAINE. Alexandra BALTAZARD, pouvoir à Eve BEAUDOIN.

Une minute de silence est observée en hommage aux victimes des événements de Paris et St Denis le 13 novembre.

1. **Approbation du compte rendu** de la réunion du conseil municipal du 14 septembre 2015

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

2. **Points propres** : Echange de parcelle avec le Département. Convention liée à la mise en place des conteneurs semi-enterrés avec la C.C.D.

- a) Le Département accepte l'échange de la parcelle AE115 au lieu-dit La Tourette, contre une partie de l'ancienne voie communale Chemin du Clos jouxtant le Centre d'Exploitation, à condition que la commune prenne en charge tous les frais. Cet échange permettra la création d'un point propre.

Mr HUGON, géomètre-expert propose un devis s'élevant à 1 239,40 € pour la création d'une parcelle, la matérialisation par deux bornes, l'établissement des documents fonciers et le bornage de la limite entre les parcelles.

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

- b) Approbation d'une convention avec la C.C.D. clarifiant les relations financières entre commune et C.C.D., concernant la mise en place des points propres.

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Pour information : - Problème parfois observé avec les containers semi-enterrés : les sacs d'ordures ménagères se coincent dans le tambour au lieu de tomber dans le

container, puis s'y empilent jusqu'à bloquer le tambour. Il faut alors régulièrement les dégager les tambours ; sinon, les sacs sont laissés à même le sol. **Les villageois sont invités à bien vérifier, après avoir déposé leurs sacs, que ceux-ci ne restent pas dans le tambour (sinon, merci de ré-actionner l'ouverture/fermeture du tambour).**

- La déchetterie sera dorénavant ouverte le samedi matin en période estivale (horaires d'hiver inchangés).

3. **Aménagement du terrain de l'église** : Emprunts sur le budget principal et le budget « Eau et Assainissement »

Quatre propositions ont été faites : deux par le Crédit Agricole et deux par la Banque Postale, assurance comprise :

	Taux Crédit Agricole	Taux Banque Postale
15 ans	1,70 %	2,06 %
20 ans	2 %	2,46 %

Délibération pour l'emprunt sur le budget principal : choix du Crédit Agricole sur 15 ans.

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération pour l'emprunt sur le budget « Eau-assainissement » : *idem*.

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4. **Association des Maires de France** : Motion de soutien à l'action de l'A.M.F. pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

L'A.M.F. propose un appel à l'Etat de la part de toutes les communes et intercommunalités afin de protester solennellement contre les baisses de financement.

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5. **Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité dans le cadre de l'application ACTES** : Echanges sécurisés, Certificats électronique et mise en œuvre du contrat

Achat de logiciels et services informatique dans le cadre de la dématérialisation généralisée des documents. Devis proposé par Berger-Levrault d'un montant de 1 445,95

TTC

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

6. **SDED** : Mutualisation des certificats d'économie d'énergie (Convention pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie issu d'opérations réalisées sur le patrimoine des collectivités)

Convention entre la commune et le SDED (Syndicat départemental d'Énergie de la Drôme) afin de réaliser des économies d'énergie par mutualisation entre communes des certificats d'économies d'énergie.

Votes : 11 Pour : 11 Contres : 0 Abstention : 0

7. **Dotation cantonale patrimoine 2016** : Demande de subvention pour la création de toilettes publiques sous l'ancienne mairie

Réactualisation du devis de l'entreprise *Plomberie du Diois* déjà approuvé en conseil municipal. Montant de 2 629,14€ TTC (comprenant plomberie, zinguerie, lavabo...). Délibération sur la demande de dotation cantonale.

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

8. **Hameau de Salles** : Raccordement ERDF pour le traitement de l'eau par UV

Les travaux pour enterrer la ligne ont été faits par le SDED (au même prix que la ligne aérienne). Approbation du devis pour le raccordement par l'ERDF, d'un montant de 1 255,97 €

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Pour information : l'UV de Salles coûtera 5 674€ TTC et celui de Mr BELLIER 4 302€ TTC.

9. **Caisse nationale de Retraite des Agents des Collectivités locales** :

Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Drôme

La commune confie au Centre de Gestion la réalisation totale des processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la C.N.R.A.C.L.

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

10. **Plan Local d'Urbanisme** (PLU) : Prescription de la procédure de révision du

POS puis transformation en PLU. Désignation des membres de la commission PLU

D. EGLAINE, B. CANEPA, C. EGLAINE et J. SAUVAN ont déjà commencé à travailler sur le sujet. Un texte de révision du P.O.S. valant élaboration du P.L.U. a été élaboré par B. CANEPA, puis soumis à l'agent de la C.C.D. spécialisé pour l'urbanisme, qui l'a assoupli afin de le rendre moins contraignant. Après délibération, est adoptée cette version simplifiée.

Vote : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Désignation des membres de la commission :

- Christian BREYTON
- Bruno CANEPA
- Charles EGLAINE
- Didier EGLAINE
- Mauricette MICHEL
- Didier PAGLIAROLI
- Jacques SAUVAN

Pour information : des citoyens peuvent joindre la commission.

11. **Budget Eau & Assainissement** : Décision modificative et admission en non valeur

- a) Factures d'eau irrécouvrables (personnes décédées ou ayant déménagé) : un total de 833,04 € a été estimé en non valeur. Il faut valider la décision d'accepter de perdre cette somme, arrondie à 900€.

Votes : 11 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

- b) Afin de garder un budget équilibré, cette somme doit être régularisée par des mouvements de comptes. Il s'agira de retirer 450€ budgétés au compte D6063 (fournitures d'entretien et petits équipements) et 450€ budgétés au compte D6152 (entretien et réparations des biens immobiliers), en faveur du compte D6541 (créances admission en non-valeur).

Votes : 11 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

12. **Ecole** : Participation aux charges de fonctionnement de l'école des communes extérieures

Le coût annuel par élève s'élève à 1 165,45€ en charges de fonctionnement, demandé aux communes dont relèvent les élèves non Lucois.

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

13. Adoption du rapport sur le prix et la qualité en 2014 du SERVICE PUBLIC d'eau potable

Chaque année, les communes doivent envoyer un certain nombre d'informations à l'Observatoire des Service d'Eau et d'assainissement. Celui-ci en fait la synthèse dans un rapport sur la qualité du service public d'eau potable, qui doit être validé par les élus. À Luc, il s'agit des deux réservoirs de la commune.

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Pour information : en 2016, le prix de consommation de l'eau sera d'environ 2,24€ le m³.

14. Repas de Noël 2015 : Conditions de participation, prix du repas, choix de l'orchestre et du traiteur

Les conditions de participation, le prix du repas et l'orchestre restent inchangés par rapport à 2014. L'apéritif sera confectionné par *Cooking Love*, traiteur cuisine et chocolat installé à Luc.

Deux devis sont proposés par des traiteurs (vaisselle incluse) :

- Perrier : entrée + plat + fromage -> 21€/personne
- Reysset : entrée + plat + fromage + dessert -> 28€/personne

Délibération en faveur du premier devis (d'autant que le dessert sera fourni par le boulanger de Luc).

Votes : 11 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

15. Tarifs de la piscine municipale applicables à compter de 2016

Les tarifs restent inchangés, mais y sont ajoutés :

- | | |
|---|---|
| ➤ Titulaires d'une carte d'invalidité : | ➤ Carte de saison adulte : 50€ |
| - journée 1,5€ | ➤ Carte de saison adolescent : 25€ |
| - carte 10 entrées : 12€ | (Les cartes de saison permettent l'accès à la piscine pendant la fermeture du guichet entre 13h et 14h30) |
| - carte de saison : 25€ | |

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

16. Communications du Maire et questions diverses

- Elections régionales : le maire demande aux conseillers de s'inscrire pour tenir le bureau de vote les 6 et 13 décembre.

- La mairie a reçu une lettre recommandée de Mr Franck MURAT demandant la remise en état de son chemin (en bordure de Lesche). Celle-ci est en cours. Didier EGLAINE rappelle que **le chemin menant au pylône doit être accessible à tous**.
- Le Syndicat de Télévision a été dissous.
- La rénovation de la piste de parapente est reportée au printemps 2016. La Fédération de Vol libre participera à hauteur de 5 000€.
- Le ministère de la Justice propose à la commune des jeunes devant faire des travaux d'intérêt général et pouvant travailler dans l'environnement, l'entretien, l'accueil... La commune doit indiquer où elle pourrait les affecter. Propositions faites par les élus : ramasser les encombrants pour les personnes ne pouvant se déplacer, ramassage des feuilles, etc...
- Maison médicale : plusieurs demandes ont été faites pour l'utilisation du local appartenant à la mairie, qui doit en obtenir environ 174€/mois pour couvrir les frais. Les locations se feront sans doute à la demi-journée.
- L'arbre de Noël des sapeurs-pompiers aura lieu le 19 décembre 2015.
- Drôme Aménagement Habitat a baissé à 100 000 € le prix de vente de la maison située quartier des Horts.
- Mr Yann Froger demande l'aide de la commune pour financer un supprimeur pour son hangar, et présente deux devis obtenus, à 2 812€ et 4 597€. Problème : c'est un hangar ; discussion en cours.
- Deux bilans de 24h. sont obligatoires chaque année pour les stations d'épuration des eaux alimentant plus de 1000 habitants. Un deuxième contrôle du lagunage aura lieu vers le 9-10 décembre.
- La rue des Horts sera goudronnée le 30 novembre.
- Demandes de Christian BREYTON :
 - Quand l'éclairage sera-t-il remis rue des Sagnes, car ils sont dans le noir depuis le mois de septembre !

Réponse : difficile à dire, car une demande a été faite pour reculer la date de fin des travaux.

 - Pourquoi les illuminations de Noël ont-elles été installées aussi tôt ?

Réponse : Car il a fallu louer la nacelle à ce moment là pour changer des ampoules ; vu le prix, il était préférable de tout faire en même temps au lieu de la relouer une seconde fois.

 - Une illumination ne fonctionne pas vers la pharmacie.

➤ Combien a coûté la pompe à chaleur en électricité ?

Réponse : le relevé n'a pas encore été fait.

➤ Quand le trottoir de la boulangerie sera-t-il refait ?

Réponse : au printemps.

○ Demande de Didier PAGLIAROLI :

➤ L'éclairage public est toujours manquant en sortie de Luc direction Chatillon (2 habitations). Ces personnes habitent là depuis 18 à 20 ans et ont sollicité plusieurs fois ce service... Ils aimeraient être entendus.

Réponse : il faudrait l'inclure lors de la mise en place de l'éclairage public de la Marpa.

• Demande de Didier EGLAINE :

○ La rambarde du sentier qui monte à la gare est à réaliser sans tarder. Car Voconce anim' a touché une subvention de 1 750€ à utiliser avant la fin d'année pour ne pas la perdre.

Séance levée à 20h55.